

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

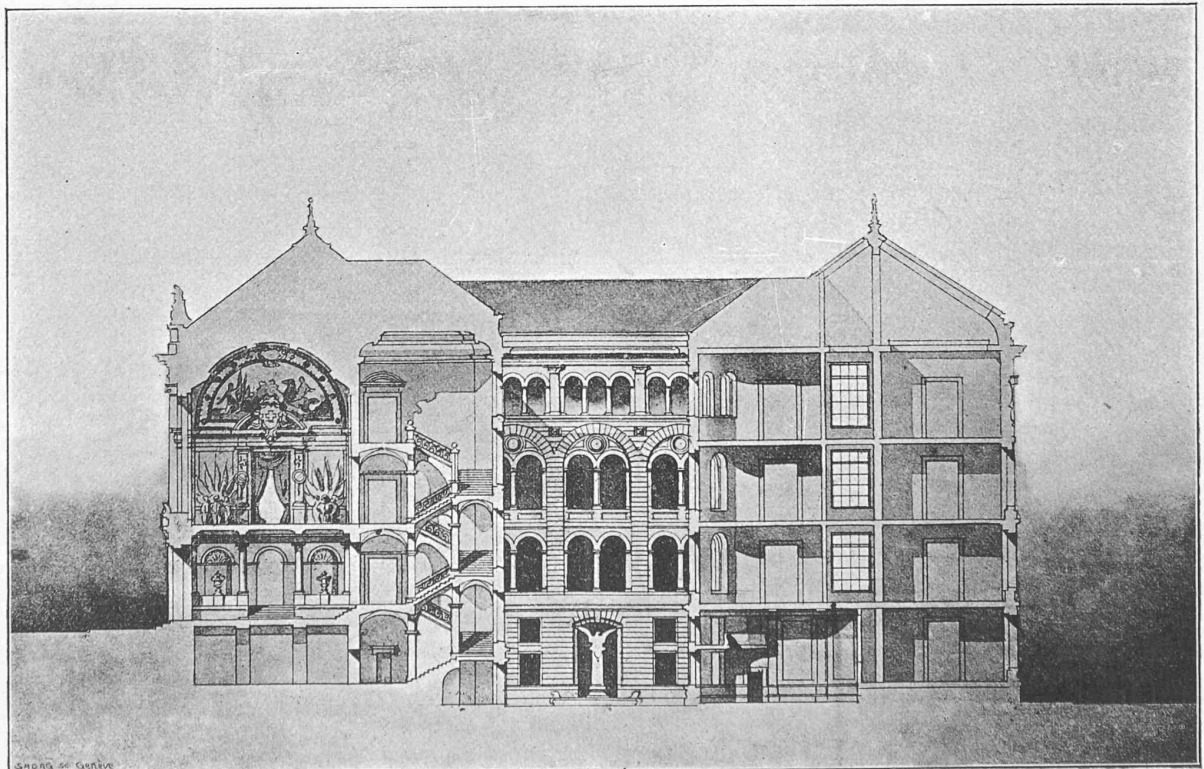
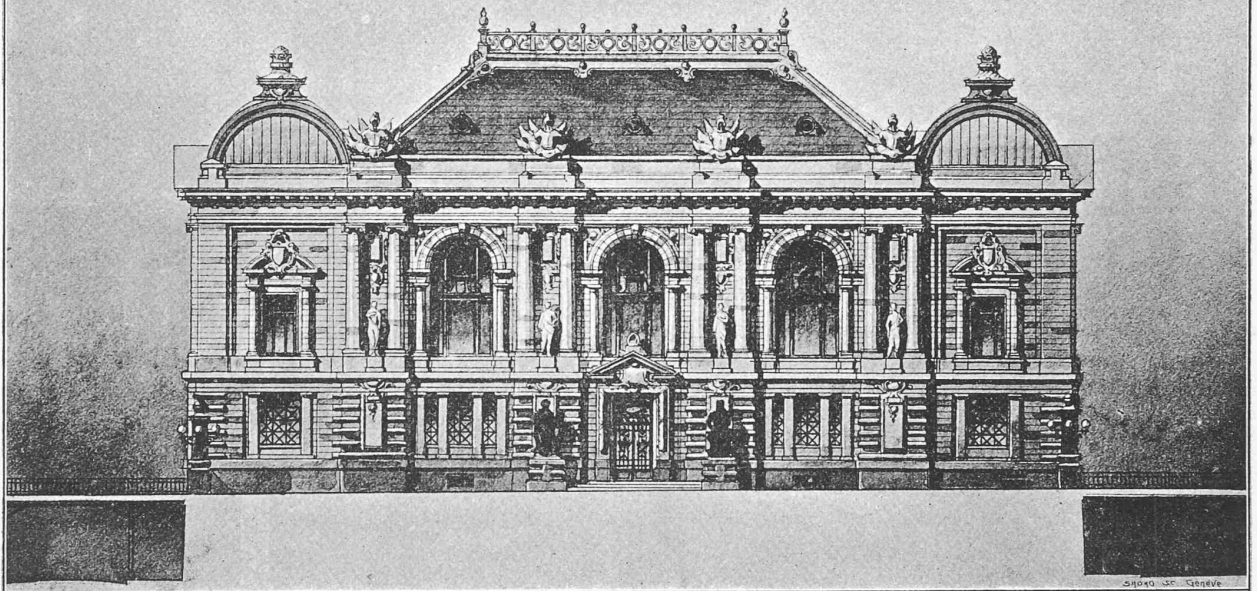
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours pour la Construction d'un Musée central à Genève

FACADE PRINCIPALE
RUE DE L'OBSERVATOIRE



COUPE LONGITUDINALE

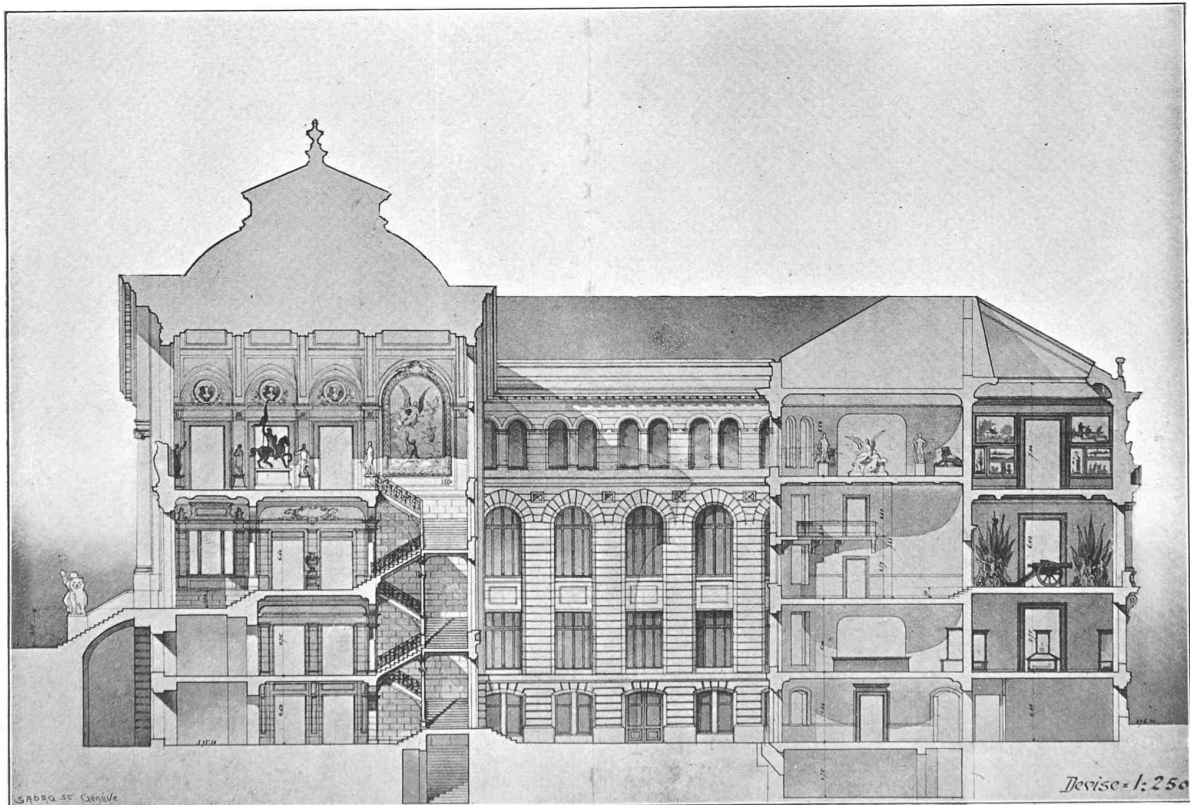
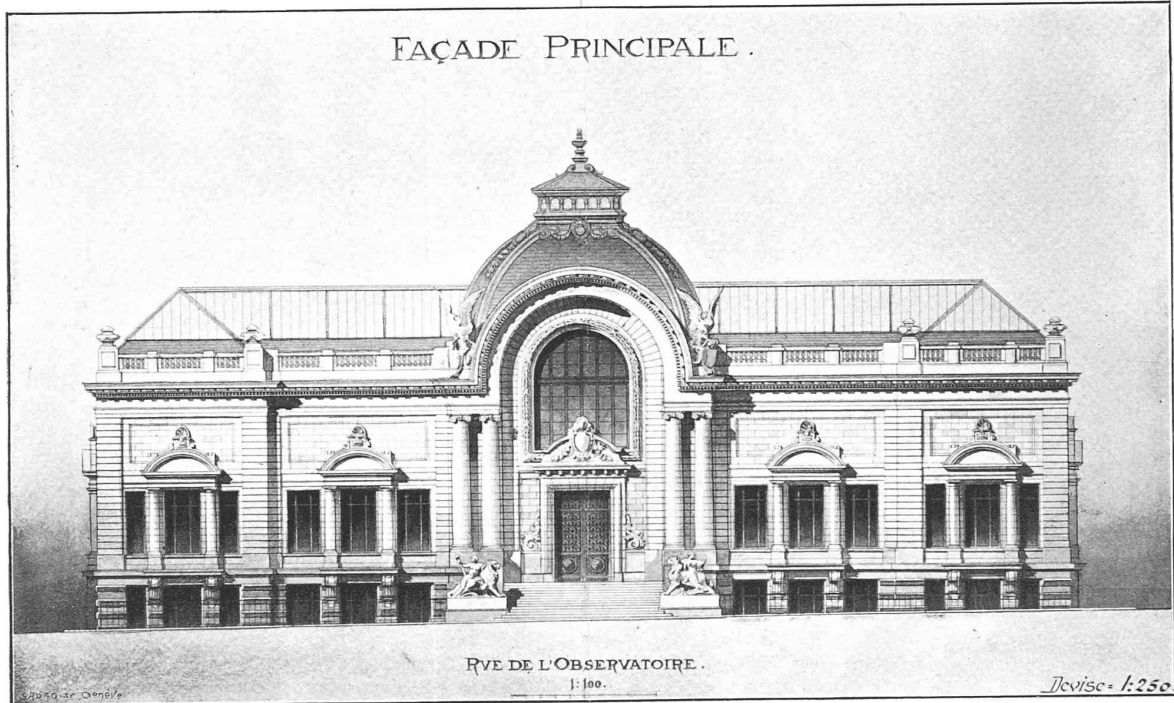
Projet de MM. MEYER & REGAMEY, architectes, à Lausanne

5^{ME} PRIX

Concours pour la construction d'un Musée central à Genève

Projet de MM. MEYER & REGAMEY, architectes à Lausanne

5^{me} PRIX



COUPE LONGITUDINALE

Seite / page

leer / vide /
blank

Supplément au N° 18 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

GONGOURS

Concours pour l'élaboration d'un plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la ville de Genève

Liste des membres du Jury : MM. Junod, architecte; Veyrassat, ingénieur; Camoletti, architecte; Gos, architecte; Brocher, architecte.

Concours des bâtiments des gares du Châtel-Bulle-Montbovon

RAPPORT DU JURY. — PROJETS PRIMÉS

Projet Moléson

Type de III^e classe

La distribution des locaux n'est pas suffisamment étudiée. La communication entre les bagages et la halle aux marchandises est nécessaire; le vestibule et les bagages peuvent être réunis en un seul local. L'escalier est trop grand ainsi que le vestibule du 1^{er} étage; par suite, la chambre du milieu est trop réduite. Les façades étudiées avec soin, rendues à la plume, sont d'un très bon effet, conformes à l'idée du programme. La triple-baie du rez-de-chaussée peut être remplacée avec avantage par une fenêtre simple.

Type de II^e classe

Le plan du rez-de-chaussée est pratique, le local du bagage devrait être ouvert avec table sur la halle. Les façades bien étudiées, en rapport avec le type de III^e classe, méritent tout éloge. La disposition symétrique de ces deux types convient à un édifice de ce genre.

Type de I^e classe (avec buvette)

Restaurant trop petit. Le local des bagages doit être ouvert sur le vestibule. Dans les étages, les dégagements sont trop spacieux. Les façades quoique bien étudiées ont le caractère d'un hôtel de montagne plutôt que d'une gare.

Type de I^e classe (sans buffet)

(Administration) mêmes observations qu'au type précédent.

Projet : « Disque noir et blanc »

Type de III^e classe

Le bureau du chef est trop petit. Il y aurait lieu de placer les bagages dans la halle aux marchandises, et de la relier avec le vestibule pour simplifier le plan en agrandissant la salle d'attente.

La façade n'exprime pas le caractère des chalets du pays.

Type de II^e classe

Bonne distribution générale, le bureau du chef n'a pas de guichet. Une seule porte à la salle d'attente serait suffisante. Même remarque qu'au type précédent pour disposition de la façade.

Type de I^e classe

Les plans de cette classe sont bien étudiés, sauf quelques détails. La façade du projet de Bulle est remarquable comme originalité, quoique gardant un peu le caractère d'un petit hôtel de ville plutôt que d'une gare.

Projet Gruyérius

Type de III^e classe

La disposition de ce plan n'est pas bonne, au point de vue administratif. La façade de la variante avec toits non-symétriques

est préférable aux toits plats des annexes du projet B. Le caractère du chalet est bien rendu, à l'exception de quelques détails de la construction en bois.

Type de II^e classe

Mêmes remarques générales qu'au projet de III^e classe.

Type de I^e classe

Les plans sont défectueux en général. Disposition des escaliers ouverts sur vestibule inadmissible. Il y a beaucoup de place perdue.

Le genre de chalet n'est pas applicable aux stations de cette importance, une architecture plus monumentale serait mieux appropriée à ces cas.

Tableau des récompenses décernées par le Jury

Aucun 1^{er} prix n'a été accordé, le travail d'ensemble d'aucun concurrent ne remplissant à la fois toutes les exigences pour tous les types.

Un 2nd prix a été réparti, comme suit, proportionnellement à la valeur d'ensemble attribuée aux trois meilleurs projets :

Prime de 600 fr. à MM. Broillet et Wulfleff, architectes à Fribourg.

Prime de 550 fr. à M. H. Flügel, architecte à Bâle.

Prime de 400 fr. à MM. Ody et fils, entrepreneurs à Genève. Bulle, le 22 août 1901.

Le Jury du Concours :

(Signé) : E. GREMAUD, architecte.
E. DUFOUR, architecte.
J. SCHENK, ingénieur.

VILLE DE GENÈVE

Concours pour la construction du Musée d'Art et d'Histoire

Rapport du Jury sur le Concours général d'esquisses soit concours au premier degré

A Monsieur le Président du Conseil administratif de la Ville de Genève.

Conformément à l'article 7 du règlement-programme du concours, le Jury a l'honneur de vous adresser un rapport sur ses opérations.

Le Jury s'est réuni, spécialement en vue de juger les projets envoyés pour le concours général d'esquisses, les 41 et 42 janvier 1901, à l'Hôtel de la Métropole, à Genève. Tous ses membres étaient présents. M. le conseiller administratif Charles Pignet-Fages fonctionnait comme président, M. Léo Châtelain, architecte, comme vice-président et M. J. Mayor, directeur du Musée des Beaux-Arts, comme secrétaire.

Le Jury s'est trouvé en présence de quarante-trois projets, dont l'exposition avait été organisée par la section des travaux de la Ville et le secrétaire sus-désigné. Après avoir constaté qu'ils se trouvaient tous dans les conditions prévues à l'article 4 du règlement-programme et que les cubes de construction indiqués par les concurrents avaient été vérifiés, le Jury a procédé à la numérotation des projets, en suivant l'ordre dans lequel ils étaient exposés, savoir :

Nos	1	Signe ou devise :	4 : 250.
	2	»	Liotard.
	3	»	Cygne.
	4	»	Ars.
	5	»	P. L. T.
	6	»	99.324m ³ .
	7	»	Zizers 1.
	8	»	Demi-lune.
	9	»	Ville de Genève.
	10	»	Rose des vents.
	11	»	Casque 1602.
	12	»	Un anneau rouge et un anneau jaune réunis.
	13	»	Zizers 2.

Nos 14	Signé ou devise :	Timbre suisse de 5 cent.
15	»	Pas de coins obscurs.
16	»	Jean.
17	»	Croix fédérale.
18	»	Illusion.
19	»	Tamen.
20	»	Lux.
21	»	Education.
22	»	Vox.
23	»	Frimaire.
24	»	XX ^e siècle.
25	»	Zizers 3.
26	»	Adhém. mar.
27	»	Armes de Genève.
28	»	Aquila.
29	»	Etude.
30	»	Eureka.
31	»	1901.
32	»	Etoile blanche.
33	»	Rhône.
34	»	B. G. 3.
35	»	Pour l'Art.
36	»	A. dans un cercle.
37	»	T. passant dans un cercle.
38	»	Aigle rouge.
39	»	Prudence.
40	»	Beaux-Arts.
41	»	H. rouge dans une étoile.
42	»	Philibert Berthelier.
43	»	Nemo.

Le Jury a pris ensuite séance et son président lui a fait différentes communications relatives à l'organisation du concours, à la prolongation du délai de dépôt du premier degré, etc. Puis il a consacré plusieurs heures à l'examen des projets.

Plus tard, après délibération, le Jury a procédé à un premier tour d'élimination.

- Les nos 17. Croix fédérale,
 » 18. Illusion,
 » 22. Vox,
 » 23. Frimaire,
 » 27. Armes de Genève,
 » 29. Etude,
 » 35. Pour l'Art,
 » 39. Prudence,
 » 42. Philibert Berthelier.

soit 9 projets, ont été éliminés comme ne présentant pas d'intérêt ou se trouvant dans des conditions manifestes d'insuffisance. De plus, le n° 43, « Nemo », qui ne remplissait pas les conditions prévues à l'art. 2 du règlement-programme, a été déclaré hors concours.

Après nouvel examen, le Jury a procédé à un second tour d'élimination, et a éliminé les projets suivants qui, tout en étant plus satisfaisants que les précédents, n'offraient qu'un intérêt secondaire et une recherche insuffisante :

- Nos 5. P. L. T.
 6. 99,324^m.
 12. Anneau rouge et anneau jaune réunis.
 13. Zizers 2.
 14. Timbre suisse de 5 cent.
 15. Pas de coins obscurs.
 26. Adhém. mar.
 31. 1901.
 36. A. dans un cercle.
 41. H. rouge dans une étoile.

soit 10, ce qui portait à 20 le nombre des projets éliminés jusque-là.

Le Jury se trouvait alors en présence de 23 projets, parmi lesquels devaient être choisis les cinq concurrents appelés à prendre part au concours définitif ou concours au second degré. Le Jury a constaté qu'un troisième tour d'élimination était nécessaire; avant d'y procéder, il a décidé de ne garder pour le second concours qu'un seul projet d'un même concurrent, le cas paraissant devoir se présenter où un seul concurrent aurait envoyé plusieurs projets.

Après nouvel examen, le Jury a éliminé, au cours d'un troisième tour, les projets suivants en se basant, en particulier, sur les observations suivantes :

N° 7. *Zizers 1.* Etude consciencieuse et complète, avec une bonne distribution générale, bien que les plans paraissent surchargés. Un des défauts de ce projet est de présenter, au rez-de-chaussée, en particulier, plusieurs dégagements et locaux sombres et d'utilisation difficile, surtout dans la partie qui touche au terre-plein de l'Observatoire. En outre, les entrées sont trop nombreuses. La cour est diminuée par la saillie considérable de la cage de l'escalier et les escaliers secondaires sont placés dans des angles d'une façon assez singulière. Quant aux façades, l'aspect en est lourd et chargé.

N° 9. *Ville de Genève.* Ce projet présente une cour trop petite,

tandis que l'escalier principal comporte beaucoup de place perdue. Le plan paraît peu aisé comme circulation générale et le rez-de-chaussée semble mal utilisé, surtout en ce qui concerne les locaux de service, les salles de cours et de travail, manifestement trop petites. Les façades sont médiocres et d'une grande banalité.

N° 10. *Rose des vents.* Ce projet représente également un gros travail et une étude sérieuse de la question, mais plusieurs défauts sérieux. Le vestibule est considérable, tandis que le grand escalier principal est insuffisant; quant aux escaliers secondaires, ils sont mal conçus. Un autre défaut grave, c'est la saillie énorme que fait sur la cour un corps de logis spécialement consacré aux restitutions de Zizers, qui semblent se trouver ainsi un peu en dehors du reste du musée. Les angles arrondis de la façade postérieure font perdre inutilement de la place et il y a également de la place perdue par défaut d'éclairage, contre le terre-plein de l'Observatoire. Façades simples, mais sans grand caractère.

N° 19. *Tamen.* Plusieurs des locaux de service manquent ou sont mal placés dans ce projet. L'escalier principal présente une disposition défectueuse; la circulation générale du plan n'est pas aisée. Les élévations dénotent un crayon habile, mais les façades sont médiocres et surchargées, avec des complications de toitures assez fâcheuses à tous les points de vue.

N° 20. *Lux.* Le plan de ce projet est simple et de distribution claire, sans emplacements inutilisables faute d'éclairage; cependant les salles sont trop partout de dimensions identiques. L'étude n'a pas été poussée, surtout en ce qui concerne les façades, qui sont distribuées de chic. Il y a de graves défauts de distribution; ainsi, les expositions temporaires sont prévues dans le grand vestibule, il y a deux bureaux du musée, il n'a pas été tenu compte des matériaux anciens à utiliser, il y a un appartement inutile (pour un gardien) au sous-sol et, en général tous les locaux de service, placés au sous-sol, sont mal distribués. Ils se commandent les uns les autres avec des dégagements insuffisants. Enfin il est à remarquer qu'une place énorme est perdue par le fait d'immenses escaliers et de vestibules qui occupent tout le corps de bâtiment antérieur.

N° 21. *Education.* Le projet ne comporte qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée Observatoire, ce qui est avantageux pour les galeries des beaux-arts, mais d'autre part, ces galeries et celles réservées aux autres collections sont étroites et resserrées, sans dégagements latéraux, et trois cours toutes petites sont prévues, ce qui est inadmissible. Le plan présente aussi d'inutiles complications. Quant aux façades, elles sont assez simples, mais de peu d'originalité, la façade principale étant mieux venue que les autres.

N° 25. *Zizers 3.* Projet bien présenté, mais offrant une circulation générale peu commode. Tout y est, en général, petit; le plus grave défaut se trouve dans la disposition fâcheuse de l'entrée principale du vestibule et de l'escalier. Les plafonds anciens se trouvent dispersés absolument au hasard. Les façades sont assez jolies, quoique banales.

N° 28. *Aquila.* Etude consciencieuse et bien présentée. La disposition générale est défectueuse; il n'y a qu'une salle, toute en largeur, sans dégagement latéral, ce qui donne une forme de salle peu agréable, trop allongée perpendiculairement au bâtiment. Distribution des plans insuffisante. La présence de deux entrées de service pour la cour sur la façade postérieure, n'est pas heureuse. Façades médiocres, surtout en ce qui concerne les toitures.

N° 32. *Etoile blanche.* Ce projet présente un travail considérable et une étude très sérieuse. L'auteur a prévu la construction d'un vaste édifice sur la promenade de l'Observatoire et l'ensemble se présente bien. Cependant l'effet des bâtiments n'est pas satisfaisant; grâce aux toitures en encorbellement et au système des baies, l'aspect général est plutôt celui d'une immense villa que d'un monument public à destination sérieuse. La distribution intérieure présente un grand luxe de vestibules et d'escaliers, les entrées ont été multipliées. Le bâtiment des Casemates offre de la place perdue et n'a pas assez été étudié pour lui-même; par suite de la proximité du bâtiment de l'Observatoire, l'auteur a été amené à l'ouvrir de ce côté-là.

N° 33. *Rhône.* L'auteur a soumis une héliographie de son projet et non des dessins originaux. Le projet est bien dessiné et sérieusement étudié, mais l'auteur, par suite du développement considérable du corps de bâtiment antérieur, s'est vu obligé d'y introduire deux petites cours, véritables puits au fond desquels il place les expositions temporaires. L'édifice est en général très élevé, la cour principale est insuffisante.

N° 34. *B. G. 3.* Ce projet offre un grand vestibule et un escalier de trop vastes dimensions. Le plan comporte des parties dépourvues d'éclairage et de la place perdue, ainsi, aux angles postérieurs, pour les escaliers secondaires. Les façades ne sont pas bonnes, la principale apparaît comme un vaste pavillon Louis XIV, tandis que les autres se rapprochent de l'architecture d'une maison locative.

N° 37. *T passant dans un cercle.* Le Jury a examiné ce projet avec faveur. Il offre, en effet, une idée intéressante, un grand escalier placé dans la cour en saillie contre le corps de bâtiment postérieur, ce qui pourrait être d'un très heureux effet. Malheureusement, le plan comporte beaucoup de place perdue, la distribution est rudi-

mentaire, les façades sont médiocres et l'édifice, avec sa cour construite, représente un mètre cube considérable, bien qu'il n'y ait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée Observatoire. En somme ce projet aurait gagné à être plus étudié; son auteur n'a donné aucune indication de locaux et de distribution.

N° 28. *Aigle rouge*. Plan intéressant, clair, offrant une bonne circulation générale, mais certains locaux manquent ou sont mal placés. Il y a une grande place perdue pour le vestibule et l'escalier. Les façades sont médiocres.

N° 40. *Beaux-Arts*. Ce projet offre beaucoup de place perdue, pour le grand vestibule et les escaliers secondaires, etc. Les façades en sont très insignifiantes et l'aspect général est plutôt singulier.

Une fois ce troisième tour d'élimination achevé, le Jury ne se trouvait plus en présence que de 9 projets, parmi lesquels devaient être choisis les concurrents du second degré.

- Ce sont les nos
- 1. 1: 250.
 - » 2. Liotard.
 - » 3. Cygne.
 - » 4. Ars.
 - » 8. Demi-lune.
 - » 11. Casque 1602.
 - » 16. Jean.
 - » 24. XX^e siècle.
 - » 30. Eureka.

Le Jury a procédé à un examen serré de ces projets, à la vérification exacte de la distribution de leurs locaux, à la lecture des mémoires y relatifs.

Après que chacun des membres du Jury eut été appelé à donner son avis motivé sur chaque projet, le Jury a discuté à nouveau et maintenu la décision prise précédemment de ne garder qu'un seul projet d'un seul et même concurrent, puis il a adopté l'ordre d'excellence suivant pour les neuf derniers projets:

N° 8. *Demi-lune*. Beau projet, très bien présenté et étudié à fond. Le Jury a goûté la distribution très claire du plan où se trouvent quelques dispositions heureuses, ainsi la cour de service placée au sous-sol, contre le terre-plein de l'Observatoire et qui utilise fort bien un espace difficile à aménager. La façade principale est belle, mais tout en conservant son cachet, elle devra être simplifiée, soit comme matériaux, soit comme décoration, à cause du point de vue financier. Les façades latérales et postérieures paraissent moins heureuses. Le Jury désirerait voir disparaître certains piliers fâcheux, placés aux étages, dans l'axe des galeries, tandis qu'il serait préférable d'y voir des baies; les jours de la partie centrale de la façade principale sont peut-être un peu serrés et en en supprimant deux, on remédierait à l'inconvénient signalé.

N° 11. *Casque 1602*. Bon projet, très sérieusement étudié, présentant la même disposition favorable que le précédent, soit la cour ou passage de service contre le terre-plein. Une autre disposition des plus avantageuses est celle qui consiste à placer deux étages au-dessous du niveau de l'Observatoire, on gagne ainsi une place énorme et les collections de beaux-arts ne seront pas logées trop haut; d'autre part, les salles réservées à ces dernières paraissent peut-être un peu insuffisantes comme surface. Certains locaux de service manquent ou sont insuffisants. Ce projet serait également très coûteux et il devrait être simplifié.

N° 2. *Liotard*. Bon projet simple, à très jolies façades, quoique un peu lourdes dans leurs parties supérieures, mais présentant une trop grande largeur du corps de bâtiment antérieur, qui comporte des parties mal éclairées, notamment dans les escaliers et couloirs. Le vestibule principal est exagéré, il manque des escaliers secondaires et certains locaux de service sont mal placés. Ce serait également un projet coûteux. L'auteur a prévu l'objection et est le seul qui ait fait une étude fort intéressante des étapes que la construction pourrait subir.

N° 4. *Ars*. Beau projet, sérieusement étudié et présenté, offrant un ensemble heureux. Le plan, bien distribué, comporte, comme les précédents, une cour ou passage de service contre le terre-plein. On remarque le joli parti de l'escalier conduisant à la cour centrale ouverte. D'autre part, les escaliers sont mal placés et trop peu importants; relégués dans les angles de la façade antérieure, ils ne sont pas visibles de l'entrée, alors que le vestibule est de dimensions exagérées. La toiture du corps de bâtiment antérieur est trop élevée sur la façade.

N° 16. *Jean*. Bon projet, comme façades surtout, car le plan présente des complications fâcheuses. Il y a trop d'entrées, le logement du concierge est mal placé, l'entrée principale et les escaliers sont un peu mesquins et le sous-sol paraît sacrifié. Une seule cour centrale, plus vaste, serait préférable à la cour prévue et à l'enfoncement ménagé sur la façade postérieure. Le Jury a estimé que ce projet, mieux étudié comme distribution générale, pouvait être amélioré considérablement.

N° 24. *XX^e siècle*. Projet bien présenté et intéressant, accompagné d'un mémoire imprimé et illustré. Le plan en est très bon, clair et simple, mais les façades Louis XVI manquent totalement d'originalité. La disposition de l'escalier principal est critiquable et beaucoup de détails architectoniques sont mesquins.

N° 3. *Cygne*. Bon projet, bien présenté, avec plan clair et de circulation aisée, mais dont certains passages sont mal éclairés. Le sous-sol est parfaitement aménagé. Il manque des escaliers secondaires; les jours sont insuffisants à l'entrée et les deux grands escaliers font perdre de la place. Le vestibule, très beau en plan, est insignifiant en coupe. Quant aux façades, la principale est lourde et insuffisamment éclairée dans le bas, les autres sont médiocres et la disposition vaguement pyramidale des pavillons d'angle n'est pas heureuse.

N° 1. 1: 250. Bon projet, bien présenté, avec quelques défauts de distribution des salles et locaux de service. La cour est trop rétrécie dans le sens de la longueur par la cage d'escalier. La salle d'armes occupe, sur la façade principale, une place exagérée; les toitures ne paraissent pas très propices à un bon éclairage; celui-ci est, du reste, défectueux en plusieurs points. Quant aux façades, la principale pourrait être d'un caractère plus sérieux, les autres sont surchargées.

N° 30. *Eureka*. Bon projet, bien présenté, dont l'auteur s'est efforcé, pour les façades, de chercher quelque chose d'original, en fait de toitures surtout, tout en restant assez simple. Cependant, les façades latérales sont très supérieures aux autres comme disposition. Le plan paraît compliqué, il est peu clair aux alentours des vestibules et les escaliers secondaires sont mal placés. Il y a trop d'entrées. Les quatre petites cours prévues pour l'éclairage de certaines parties sont de véritables puits à éviter.

Le Jury a constaté alors qu'il avait terminé l'examen des projets. Il a décidé que les auteurs des cinq projets classés en première ligne sur les neuf restants, seraient appelés à prendre part au second degré.

M. Pignet-Fages, président du Jury, ayant procédé à l'ouverture des plis concernant ces cinq projets, il a été constaté que:

Le projet n° 8, *Demi-lune*, était de MM. de Morsier frères et Weibel, à Genève.

Le n° 11, *Casque 1602*, de M. Marc Camoletti, à Genève.

Le n° 2, *Liotard*, de MM. de Morsier frères et Weibel, à Genève.

Le n° 4, *Ars*, de MM. de Morsier frères et Weibel, à Genève.

Le n° 16, *Jean*, de MM. Saulnier et Bordigoni, à Genève.

Trois des projets retenus se trouvaient donc être des mêmes auteurs. Le Jury a éliminé les nos 2, *Liotard* et 4, *Ars*, d'après la décision prise précédemment et il a complété les cinq concurrents par les projets classés à la suite:

Le n° 24, *XX^e siècle* et le n° 3, *Cygne*.

Les plis ayant été ouverts, il a été constaté que le premier était de M. Edmond Fatio, à Genève, et le second de MM. de Morsier frères et Weibel, à Genève, ce qui entraînait une nouvelle élimination. Le projet n° 1, 1: 250, a été désigné alors comme cinquième concurrent; le pli ouvert a donné le nom de MM. Regamey et Meyer, à Lausanne.

Ces différentes opérations terminées, le Jury a discuté un projet de règlement pour le second degré du concours, projet qui a été transmis plus tard à chacun des membres et adopté avec leurs observations, puis il a entendu la lecture du procès-verbal sommaire de la séance, qui a été signé par tous les membres.

Le Jury, comme conclusion de son travail, estime que la Ville de Genève peut se déclarer satisfaite du nombre des participants à ce concours et de la valeur des projets présentés. La preuve a été faite que l'emplacement dit des Casemates peut être parfaitement aménagé en vue d'un Musée central renfermant les différentes collections artistiques et historiques de la Ville. En ce qui concerne le point de vue financier, une extrême prudence devra être conseillée aux concurrents du second degré, car ils n'ont pas assez pris en considération les limites prévues dans le règlement-programme. Le Jury a pu constater, du reste, que la somme de 1.700.000 fr. était minime en égard au cube de construction demandé et que tous les projets sérieusement étudiés la dépassaient. Les quelques projets qui ne semblaient pas l'atteindre étaient manifestement insuffisants sous d'autres rapports ou ne présentaient qu'une justification financière fantaisiste.

Genève, le 20 janvier 1904.

J. MAYOR, secrétaire.

Lu et approuvé: MM. Pignet-Fages, président; Léo Châtelain, vice-président; F. Bluntschli; C. Melley; Camille Favre; E. Goss; L. Dunki.

Note de la Rédaction: Nous publierons dans notre prochain numéro le rapport du Jury pour le concours de second degré.

NÉCROLOGIE

Le professeur **Konrad Bourgeois**, directeur de la division agricole et forestière du Polytechnicum fédéral, est mort à Corcelettes, près Grandson, le 8 courant, à l'âge de 46 ans. M. Bourgeois était sorti du Polytechnicum en 1877 et fonctionna comme inspecteur forestier du district de Nyon jusqu'en 1899. Il fut appelé alors à la situation dans laquelle une mort prématurée vient de l'arracher à l'affection des siens. M. Bourgeois était apprécié et aimé de ses collègues et de ses élèves, et nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances pour le grand deuil qui la frappe.

CONCOURS POUR L'EXÉCUTION DU PONT

destiné à relier les Places de Chauderon et Montbenon

La *Municipalité de Lausanne* informe les intéressés que le **terme de ce concours**, fixé primitivement au 30 octobre 1901, **est reporté au samedi 9 novembre 1901.**

(11106501.)

Ce dernier délai ne sera pas prolongé.

Lausanne, le 27 août 1901.

DIRECTION DES TRAVAUX.

CONCOURS

La *Municipalité de Lausanne* met au concours la place de

Premier Ingénieur

chef du service de l'entretien de la ville, vacante par suite du décès du titulaire. — **Traitement annuel de fr. 3500.— à fr. 4500.—.**

Les inscriptions seront reçues dès ce jour au **mardi 15 octobre 1901, à 6 h. du soir**, par la Direction soussignée.

Lausanne, le 13 septembre 1901.

DIRECTION DES TRAVAUX.



Maschinenfabrik Oerlikon
ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON
OERLIKON-ZURICH

2 Grands Prix — Exposition Universelle de Paris 1900 — 2 Grands Prix

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
de toute grandeur et de tout genre

Transport de force. Distribution. Eclairage. Applications électro-mécaniques
Electrochimie. Tramways. Chemins de fer électriques, etc.

==== Générateurs et Moteurs ====
pour courants continu, monophasé et polyphasés

TRANSFORMATEURS-CONVERTISSEURS

TURBINES à VAPEUR

Machines-outils à commande électrique. Appareils de levage à commande électrique. Ponts roulants. Grues pivotantes, roulantes. Monte-charges, etc.

PROSPECTUS, ÉTUDES et DEVIS sur demande.
Bureau à **Lausanne**, place St-François, 15

W. TAMM DRESSEN